



Magazine provençal d'information bilingue

ANNÉE MISTRAL

Proposition du journal Aquò d'Aquí

1) Raison sociale de la structure

Association Aquò d'Aquí. Chez Pascaline Barthélemy, Résidence La Perle, 20 bd. Bonniot, 13012 Marseille.

Cette association a pour but d'éditer le périodique Aquò d'Aquí dans sa version papier et dans son site internet gratuit. Ce média a pour objectif de diffuser des informations et des opinions en privilégiant sous toutes ses formes la vie locale dans notre région et dans l'ensemble du pays d'Oc.

2) Personnes en charge du projet

Philippe LANGEVIN, professeur d'Université émérite, président de l'Association Aquò d'Aquí.

Michel NEUMULLER, journaliste, responsable de la rédaction.

Coordonnées : formigueta@wanadoo.fr

3) Résumé du projet

Edition d'un numéro spécial du magazine : **Frédéric Mistral, le Provençal qui a bâti l'unité du Pays d'Oc**

Le numéro devra comporter des articles rédigés par des experts de la biographie et de l'impact historique de la pensée et de l'action de Frédéric Mistral, et des échanges et débats sur la portée et la perception contemporaine de son héritage. A l'étape présente du projet, les contenus que nous allons nous employer à recueillir et à travailler nous semblent pouvoir s'organiser autour des thèmes suivants :

- Mistral et la société de son temps : entre révoltes et résignations
- Mistral et la réception de son œuvre (dans les différents milieux sociaux, en Pays d'Oc, au national, à l'international...)
- Mistral fondateur d'un sentiment d'appartenance
- Un engagement pour la mémoire populaire : genèse du Museon Arlaten
- Mistral après 1914 : figure d'unité et source de controverses

- Chanter Mistral hier et aujourd'hui
- Que représente pour vous Frédéric Mistral ? (brefs entretiens avec un éventail de personnalités contrastées)

4) Date de réalisation du projet

Le numéro est prévu pour le début de l'année 2024.

L'Association Aquò d'Aquí demande que son projet pour l'Année Mistral soit labellisé par la Région

Nous répondrons bien entendu à toute demande de précisions complémentaires.